



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question écrite n° 113324

## Texte de la question

Mme Jacqueline Farreyrol appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur les inquiétudes des représentants réunionnais du Syndicat national de l'enseignement technique agricole public quand à la fermeture de classes dans les lycées agricoles de Saint-Paul et de Saint-Benoît et les conséquences, tant pour les élèves potentiels que pour les enseignants qui risqueraient de les contraindre à des mutations en métropole. Devant ces inquiétudes, elle souhaiterait connaître les éléments liés à ces questions et les décisions et mesures qui pourraient être mises en oeuvre à cet égard.

## Texte de la réponse

Le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire (MAAPRAT) est attentif aux préoccupations exprimées sur l'évolution des structures du lycée d'enseignement général et technologique agricole (LEGTA) de Saint-Paul et sur le devenir de ses enseignants. Les préoccupations exprimées sur l'avenir de l'enseignement agricole public témoignent bien de l'intérêt collectif porté à cet enseignement spécifique, reconnu comme filière de réussite et d'insertion sociale et professionnelle dans les territoires. Les évolutions des structures pédagogiques ont fait l'objet d'une attention particulière du directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de La Réunion, qui exerce l'autorité académique. Il lui appartient, à ce titre, d'animer la concertation régionale en vue de définir l'évolution de l'offre de formation en région et de répartir, entre les différents établissements, la dotation globale horaire attribuée à la région de La Réunion. En ce qui concerne le LEGTA de Saint-Paul, la filière « gestion des espaces naturels et de la faune » se met en place. La seconde professionnelle « travaux de gestion des espaces naturels et ruraux » a ouvert à la rentrée scolaire en 2010, et la première professionnelle ouvre, comme prévu, à la rentrée scolaire 2011. Par ailleurs, cet établissement comprenait deux classes de baccalauréat technologiques avec chacune une option. Ces classes accueillent en moyenne une vingtaine d'élèves chacune. Il est proposé de regrouper exceptionnellement ces deux options dans une seule classe à la rentrée scolaire 2011, compte tenu des effectifs actuellement présents en classe de seconde générale et technologique. La dotation globale horaire attribuée à cet établissement permet d'assurer les enseignements prévus pour la rentrée 2011 dans les meilleures conditions.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Jacqueline Farreyrol](#)

**Circonscription :** Réunion (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 113324

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 5 juillet 2011, page 6988

**Réponse publiée le** : 9 août 2011, page 8552